Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260427-D2026_22-DE

CITÉ DE
Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : **14** – Présents : **12** – Votants : **14**

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de M. David HELLIO, Maire.

Sont présents : M. David HELLIO, Mme Julie GAUDIN, M. Gwenael LIECHTY, Mme Fanny PROCUREUR, M. Jacques DENIS, Mme Carole TARDIVEL, Mme Sophie LANGUILLE, M. Fabrice JEGLO, Mme Vanessa CLAIR-MARTY, Mme Christiane LE RAY, Mme Sophie BARBAUX, Mme MILLORIT Anne-Gaud,

Absents excusés : Enguerrand ROUZIC donne pouvoir à Anne-Gaud MILLORIT, Magalie MOUYSSET donne pouvoir à Gwenael LIECHTY

Secrétaire de séance : Sophie LANGUILLE

D2026-22 VOTE D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE POUR L'ASSOCIATION «SUR LES SENTIERS DU BIEF »

Dans son courrier de demande de subventions, l'association « Sur le sentier du Bief », sollicitait une subvention communale de 500€ pour leurs travaux annuels d'entretien et d'aménagement et une subvention exceptionnelle de 1150€ pour financer l'achat de matériaux pour la reconstruction de l'abri du lavoir situé rue de l'abbaye.

Lors du conseil municipal du 23 février dernier, la subvention annuelle a été oubliée. Seule la subvention exceptionnelle a été votée.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'accorder à l'unanimité des voix (14) une subvention de 500€ à l'association « Sur les sentiers du Bief » en plus de la subvention exceptionnelle de 1150€ déjà versée.

Pour extrait conforme,

Le maire, David HELLIO

MAIRIE DE MONCONTOUR (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance, Sophie LANGUILLE